

# Cours de formation en ligne pour agents de marques de commerce

## MODULE 4

# ENREGISTRABILITÉ du 6 avril au 29 juin 2009



Cours offert en anglais.

Ce quatrième module présente un survol des principes juridiques entourant l'enregistrabilité des marques de commerce auprès du Bureau des marques de commerce du Canada. Il comporte également des exercices pratiques permettant de déterminer, au moyen d'opinions de disponibilité, si une marque de commerce est enregistrable ou non, et de répondre aux objections des examinateurs portant sur l'enregistrabilité de marques de commerce.

### objectifs d'apprentissage

- Comprendre les dispositions relatives à l'enregistrabilité d'une marque de commerce énoncées à l'article 12 de la *Loi sur les marques de commerce*, y compris, le nom, le caractère descriptif ou générique, le risque de confusion et les marques interdites
- Différencier les marques de commerce possédant un fort caractère distinctif de celles qui ont un faible caractère distinctif
- Analyser les rapports de recherches de disponibilité de marques de commerce et rendre une opinion quant à l'enregistrabilité de ces marques
- Préparer des arguments afin de surmonter les objections émises par les examinateurs portant sur l'enregistrabilité de marques de commerce
- Préparer des affidavits en vue d'obtenir un enregistrement conformément au paragraphe 12(2) et à l'article 14 de la *Loi*
- Appliquer la jurisprudence pertinente

### clientèle

Les agents de marques de commerce stagiaires, les juristes qui travaillent en entreprise ou au sein d'une administration publique, les employés de l'OPIIC, les gestionnaires de portefeuilles de marques, les techniciens juridiques, les étudiants en droit et les directeurs de marketing.

### formation en ligne

Ce cours en ligne comprend une série de quiz et d'exercices pratiques à faire individuellement pendant dix semaines, du 6 avril au 11 mai et du 25 mai au 29 juin. Il y aura une pause de deux semaines débutant la semaine de la conférence de l'INTA. Des travaux seront révisés par un formateur. Les étudiants et les formateurs participeront à un forum de discussion virtuel.

### inscription

**En ligne :** [www.ipic.ca](http://www.ipic.ca) **Télc :** 613-234-0671  
**Poste :** Institut de la propriété intellectuelle du Canada  
60, rue Queen, Suite 606, Ottawa (Ontario) K1P 5Y7

### politique d'annulation

Un remboursement sera accordé jusqu'au 27 mars 2009 inclusivement, moins un montant de 50 \$ pour frais d'annulation.

### renseignements

[education@ipic.ca](mailto:education@ipic.ca) / Tél.: 613-234-0516 / [www.ipic.ca](http://www.ipic.ca)

## cours en ligne pour agents de marques de commerce - module 4 - 2009

#### FRAIS D'INSCRIPTION

(Veuillez cocher)

##### Membres

550 \$ (plus TPS) = **577,50 \$**

##### Non-membres

750 \$ (plus TPS) = **787,50 \$**

#### CHAMP DE PRATIQUE

(Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent)

- Agent de marques stagiaire
- Parajuriste
- Juriste
- Technicien juridique
- Étudiant en droit
- Gestionnaire en marketing
- Gestionnaire de portefeuille en PI
- Autre: \_\_\_\_\_



#### DÉLÉGUÉ(E) M. / Mme / Dr (En caractères d'imprimerie)

Nom \_\_\_\_\_

Firme \_\_\_\_\_

Adresse de la firme \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Téléc. \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

#### MODE DE PAIEMENT (Veuillez indiquer)

NO DE TPS DE L'IPIC R122871148

PAIEMENT TOTAL : \_\_\_\_\_ \$  CARTE DE CRÉDIT  CHÈQUE (émis à l'ordre de IPIC)  
 VISA  MASTERCARD  AMEX Date d'exp. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom du détenteur de la carte  
(en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

#### EXPÉRIENCE EN MARQUES DE COMMERCE

- aucune  1 à 5 ans